

MONTCHAUVET

bulletin municipal n°74

JUILLET 2020



OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 17h30 à 18h30
Jeudi : 17h30 à 18h30
Samedi : 10h30 à 11h30

URGENCES

Pompiers : 18
Police : 17
Samu : 15
Gendarmerie de Septeuil
01 34 97 28 70
Réfèrent sécurité à
Montchauvet : F. Orgeas :
06 75 55 15 96

COLLECTE DÉCHETS

Lundi : déchets verts :
du 30 mars
au 7 décembre

Vendredi matin :
Déchets ménagers
(poubelle couvercle vert)
+ Poubelle de tri
(couvercle jaune)

ENCOMBRANTS

26 novembre 2020

DATES À RETENIR

Face à la crise sanitaire du COVID-19, le **repas du 14 juillet et la brocante de septembre sont malheureusement annulés.**

Cependant, nous vous invitons à retenir votre soirée du **samedi 12 septembre, pour un repas « Retrouvailles »**, co-organisé par la Mairie et le Comité des Fêtes.

Célébration du 11 novembre :

mercredi 11 Novembre, au monument aux morts à 11 H 00.

Fête du Beaujolais nouveau :

vendredi 21 Novembre 2020 (organisée par le Comité des Fêtes).

Le Noël des enfants :

samedi 5 décembre 2020 (co-organisé par la Mairie - le Comité des Fêtes offre le spectacle).

SOMMAIRE

*P2 -Carnet montécalvétien
Dates à retenir*

P3 -Éditorial

*P4 -Élections : Présentation
des nouveaux élus et des
commissions*

*P6 - Contrat Rural : rénova-
tion de la mairie et de la salle
municipale*

*P7 - Construire, restaurer,
entretenir une maison à
Montchauvet*

*P8 -Gestion de la crise du
Covid à Montchauvet*

*P9 -Commémoration du 8
mai*

*P10 -Association du Jardin
du Grand Murin*

*P12 -Association des Amis de
Montchauvet*

*P13 -Association du Comité
des Fêtes*

P14 -Les Bus à Montchauvet

P15 - Informations diverses

P16 -Informations pratiques

CARNET MONTECALVETIEN

Décès et inhumations au cimetière de Montchauvet :

- Madame Edith LEMARIÉ est décédée le 19 juin à 94 ans et inhumée le 24 juin 2020.

- Monsieur Vincent PERROT a été conseiller municipal à Montchauvet. Décédé le 26 mai à 66 ans, il a été inhumé le 5 juin 2020.

- Madame Anne DEVARS est décédée le 20 mai à 71 ans et inhumée le 27 mai 2020.

- Madame Claudine SZCZEPANKOWSKY, née QUEYRUT est décédée le 7 avril à 87 ans ; ses cendres ont été déposées au cimetière le 3 juin 2020.

Mariage :

Le 30 mai 2020, mariage de Jennifer DESVILETTES et Lucile BROSSIER.



LE MOT DU MAIRE

Après cette période inédite mais sûrement nécessaire et indispensable d'«isolement» de la population, le retour à la liberté ne doit pas nous faire oublier de respecter un minimum de précautions afin de continuer à endiguer cette pandémie.

C'est à ce titre que notre traditionnel rassemblement du 14 Juillet n'aura pas lieu cette année pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire.

Cette situation a aussi perturbé le calendrier des élections municipales.

L'équipe élue le 15 Mars dernier largement renouvelée, n'a pu prendre ses fonctions que le 18 Mai.

Je souhaite et espère que la continuité et la quiétude de notre village perdurera pour le bien être de tous.

Bonne coupure estivale



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Le 15 mars 2020 avaient lieu les élections municipales de notre charmant village. Pour rappel, en voici les résultats :

- Nombre d'électeurs inscrits : 233
- Nombre de votants : 157 (participation 67,38%)
- Nombre de bulletins nuls : 3
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 154

Vos 11 conseillers municipaux ont été élus au premier tour pour les 6 années à venir et sont enthousiastes à la prise de leurs nouvelles fonctions :

- Jérôme HERON (135 voix)
- Yves LECOY (132 voix)
- Patrick MORENO (129 voix)
- Georges DUVAL (126 voix)
- Béatrice FAUNY-JUNIER (126 voix)
- Thibaud CATALAN (126 voix)
- Thierry GIRAUDIER (119 voix)
- Jacques HALLUIN (119 voix)
- Pierre-Emmanuel SAUVIN (110 voix)
- Fabrice ORGEAS (106 voix)
- Jean-François DEVARS DU MAYNE (97 voix)

Le contexte sanitaire et le confinement décrété le 17 mars 2020 n'ont pas permis de maintenir l'élection du Maire et des adjoints initialement prévue le vendredi suivant le scrutin. Suite au déconfinement du 11 mai 2020, la tenue de ces élections a de nouveau été autorisée dans le respect des conditions sanitaires exigées. C'est ainsi que le 23 mai 2020, a vu les élections de :

- Georges DUVAL pour un nouveau mandat de Maire (avec 9 voix, 1 nul et 1 blanc),
- Yves LECOY en tant que 1^{er} adjoint (avec 10 voix et 1 blanc),
- Jérôme HERON en tant que 2^{ème} adjoint (avec 10 voix et 1 blanc),
- Béatrice FAUNY-JUNIER en tant que 3^{ème} adjointe (avec 8 voix, 1 nul et 2 blancs).

Les activités au sein de la Mairie s'articulent autour de 7 commissions communales et 7 syndicats intercommunaux.

LES COMMISSIONS COMMUNALES :

Pour chaque commission communale, le conseil municipal désigne, en début de mandat, plusieurs délégués qui auront la charge d'étayer et préparer les sujets attrayant à la commission afin de les soumettre pour avis et approbation à l'ensemble du conseil. Chaque commission communale est présidée par le Maire. Les décisions du conseil sont consignées dans les procès verbaux consultables en Mairie. Ci-après un descriptif de chaque commission ainsi que leurs délégués :

- Commission « Finances » : Elle prépare le budget annuel de la commune. Elle assure le suivi comptable (impôts, receveur, etc.)

=> Délégués : J. HERON, Y. LECOY, T. GIRAUDIER, et P. MORENO.

- Commission « Administration générale » : Elle gère les locaux (réservation de salle). Elle prépare et organise les cérémonies officielles. Elle assure les relations avec les organismes d'Etat (préfecture).

=> Délégués : B. FAUNY-JUNIER, J. HERON, J-F. DEVARS DU MAYNE et P. MORENO.

- Commission « Urbanisme et Environnement » : Elle adresse les sujets PLU, permis de construire et déclaration de travaux. Elle est donc en relation avec l'ABF. Elle prend en charge également les sujets environnementaux (énergie renouvelable, gestion des déchets).

=> Délégués : B. FAUNY-JUNIER, J. HALLUIN, -F. DEVARS DU MAYNE, P-E. SAUVIN et T. CATALAN.

- Commission « Appel d'offres » : Elle établit les cahiers des charges pour les travaux et projets de la commune. Elle examine les candidatures et les offres pour attribuer les travaux.

=> Délégués : Y. LECOY, J. HERON, F. ORGEAS, B. FAUNY-JUNIER, P-E. SAUVIN et T. GIRAUDIER.

- Commission « Communication » : Elle met en place les différents moyens de communication : établissement et distribution des infos rapides, mise en place d'un site internet, rédaction des bulletins municipaux, etc.

=> Délégués : B. FAUNY-JUNIER, J. HERON, Y. LECOY, J. HALLUIN, T. CATALAN et P. MORENO.

- Commission « Voirie / Travaux Publics » : Elle dresse le constat de l'état de l'ensemble des voies de communication du village (aménagement, entretien des voies, des chemins, espaces publics, etc.)

=> Délégués : B. FAUNY-JUNIER, P-E. SAUVIN, J-F. DEVARS DU MAYNE et J. HALLUIN.

- Commission « Correspondant défense » : Le correspondant défense relaie les informations relatives aux questions de défense auprès du conseil municipal et des habitants de la commune.

=> Délégué : P-E. SAUVIN.



Le Conseil Municipal. De gauche à droite :

Jacques HALLUIN - Yves LECOY - Thierry GIRAUDIER - Fabrice ORGEAS - Jean-François DEVARS DU MAYNE - Georges DUVAL - Pierre-Emmanuel SAUVIN - Jérôme HERON - Thibaud CATALAN - Patrick MORENO - Béatrice FAUNY-JUNIER

LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :

Pour chaque syndicat intercommunal, le conseil municipal désigne des délégués titulaires et suppléants (leur nombre est dépendant du syndicat) qui auront la charge de représenter la commune lors des réunions syndicales intercommunales et d'en rapporter les faits majeurs au conseil municipal.

Ci-après, un court descriptif de chaque syndicat ainsi que les délégués de Montchauvet :

- SIARR de Tilly : Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Rural de la Région de Tilly gère les fossés et écoulements des eaux agricoles.
=> Titulaires : Béatrice FAUNY-JUNIER et Georges DUVAL.

- SEY : Le Syndicat d'Énergie des Yvelines gère les installations électriques au niveau du département (subventionne notamment les travaux d'enfouissement des réseaux par exemple).
=> Titulaires : Thibaud CATALAN et Thierry GIRAUDIER.

- SIDOMPE : Le Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Ordures Ménagères et la Production d'Énergie gère le traitement des déchets.
=> Titulaires : Pierre-Emmanuel SAUVIN et Fabrice ORGEAS.
Suppléants : Jacques HALLUIN et Thierry GIRAUDIER.

- SIEED : Le Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Déchets gère notamment l'enlèvement des poubelles.
=> Titulaire : Jacques HALLUIN. Suppléant : Yves LECOY.

- SIGEIS (école de Dammartin) : Le Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Ensemble des Installations Scolaires gère notamment l'inscription des enfants à l'école, la garderie, la restauration scolaire.
=> Titulaires : Thibaud CATALAN et Patrick MORENO.
Suppléant : Jacques HALLUIN.

- SICOREN (collège de Bréval) : Le Syndicat Intercommunal du Collège de la Région de Neauphlette gère notamment le gymnase du collège de Bréval.
=> Titulaires : Thierry GIRAUDIER et Patrick MORENO.
Suppléants : Thibaud CATALAN et Jérôme HERON.

- CODERPA : Le Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées organise les services pour les retraités et personnes âgées.
=> Titulaire : Jean-François DEVARS DU MAYNE.

CONTRAT RURAL

« RÉHABILITATIONS ET AMÉLIORATIONS DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE POLYVALENTE »

LES ÉTAPES DU PROJET:

- Avant-projet lancé l'été 2017 avec l'aide de l'Agence Départementale Ingéniery (Aide départementale aux petites communes des Yvelines) ;

- Avant-projet chiffré à 277 128 € TTC au début du 4ème trimestre 2017 ;

- Montage du dossier avec Ingéniery dont recherche de subventions ;

- Accord pour subventions de la Région à raison de 40% du montant réel HT et du Département à raison de 30% du montant réel HT, solde et TVA financés par deux emprunts communaux ;

- Lancement de l'appel d'offres Maître d'Œuvre au premier trimestre 2018 ;

- Désignation du Maître d'Œuvre en Juillet 2018 : Cabinet FIRON ;

- Etudes, choix des travaux à effectuer par rapport à l'endettement de la commune et enfin lancement des appels d'offres pour 6 lots début 2019 comprenant : démolitions, maçonnerie, ravalement, menuiseries extérieures, occultations, doublages, faux plafonds, isolation thermique et phonique, peinture, chauffage, électricité, sécurité etc

- Désignation des entreprises retenues mars 2019 et début des travaux en Juin 2019 .



Suite à différents imprévus, dont, dès le départ du chantier le décès accidentel du patron de l'entreprise de menuiseries et, à la fin, le Covid-19, le chantier a pris un certain retard.

La signature de la fin des travaux est intervenue le jeudi 18 Juin 2020.

Les montants totaux des travaux ont été exactement de 165 442,51 € HT soit 198 531,01 € TTC.

La commune a donc recouru au début des travaux à un emprunt à cours terme de 3 ans de 160 000 € pour couvrir les dépenses en attendant le versement des subventions et le retour de la FCTVA de la part de l'Etat.

La commune avait également contracté un emprunt de 80 000 € sur 10 ans en décembre 2018 pour terminer le financement global du projet.

Nous vous invitons donc à venir voir ces réhabilitations de notre patrimoine communal lors des différentes manifestations à venir, publiques, associatives ou privées.

Mais n'oubliez surtout pas de respecter et donc de prendre soins de ces équipements.



CONSTRUIRE, RESTAURER, ENTRETENIR UNE MAISON

RAPPEL SUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Chacune de nos maisons participe à la beauté du village et, en tant qu'habitants, nous contribuons chacun à l'embellir chaque jour peu à peu. Les qualités architecturales, urbaines et paysagères de Montchauvet font l'objet de reconnaissances nationales, avec quatre Monuments Historiques (Pont de l'Arche, vestiges du Donjon, Porte de Bretagne et Eglise Ste-Marie-Madeleine) et un Site Inscrit de la Vallée de la Haute-Vaucouleurs. Cependant ce patrimoine architectural et paysager est fragile et notre cadre de vie mérite tout le soin nécessaire.

Une mauvaise restauration amoindrit considérablement la valeur esthétique ou marchande d'une maison. Les règles d'urbanisme concourent à protéger et préserver l'harmonie et la cohérence des constructions et aménagements ; chacun est dans l'obligation de respecter ces règles.

Depuis 2017, la commune s'est doté d'un Plan Local d'Urbanisme (consultable en Mairie ou en ligne sur le site de la CCPH). Ce document de planification détermine les dispositions réglementaires applicables à toutes les zones du territoire communal.



De plus, à Montchauvet, à part de rares exceptions, votre projet est forcément situé en secteurs protégés : abords des monuments historiques et/ou site inscrit. Les réglementations et formalités requises y sont plus strictes et la Mairie qui instruit les demandes recueille l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

De nombreux travaux que vous pourriez entreprendre nécessitent de déposer en Mairie une demande d'autorisation d'urbanisme. Ainsi, selon les cas, vous devrez constituer un dossier Permis de Construire ou une Déclaration Préalable de Travaux pour :

- Construction nouvelle ou Extension d'une construction existante ;
- Terrasses ;
- Vérandas ;
- Abris de jardin ;
- Serres ;
- Piscine ;
- Murs ;
- Clôtures ;
- Mezzanine intérieure ;
- Toute rénovation entraînant une modification de l'aspect d'une construction, de façade ou toiture (porte, fenêtre, vélux, volets...)

Liste non exhaustive !

La municipalité va produire un feuillet résumant les différentes réglementations, obligations et prescriptions pour les demandes d'autorisation et les travaux à Montchauvet. En attendant, n'hésitez pas à venir vous renseigner en Mairie.



MONTCHAUVET DURANT LE CONFINEMENT

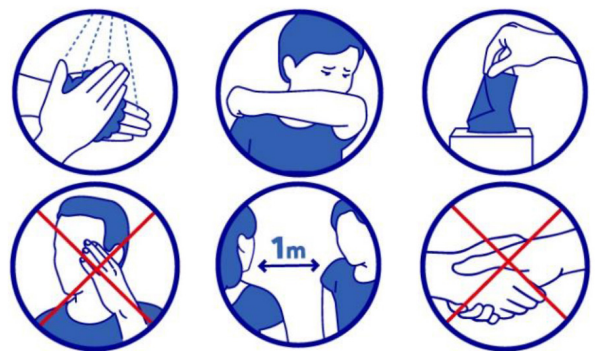
Le 17 mars, la France entrait « en confinement ». Les réunions de personnes étaient interdites et seules certaines sorties étaient autorisées si elles étaient justifiées par une attestation de déplacement ; les français découvrent aussi les mesures barrières, la distanciation physique et le port du masque.

A Montchauvet, Christine BARON a continué à assurer la permanence téléphonique et le secrétariat de la Mairie et Jean-François GALLET a maintenu l'entretien et l'embellissement des espaces publics, offrant aux montécalvetiens ce cadre verdoyant qui a contribué à adoucir notre enfermement. Nous noterons aussi que l'arrivée récente de la fibre a facilité le télétravail pour certains.

La nouvelle équipe élue n'a pu prendre réellement ses fonctions que mi-mai, c'est donc « l'ancien » conseil municipal qui a assuré le fonctionnement de la Mairie durant cette période ; il a missionné le docteur Jean-François DEVARS (nouvellement élu) pour apporter ses conseils pour tout ce qui se rapportait à l'épidémie. Plusieurs distributions dans les boîtes aux lettres ont permis d'assurer l'information et la remise gracieuse de masques : deux masques jetables par personne, provenant de la Région Ile-de-France, deux masques lavables et réutilisables par personne, provenant du Département des Yvelines et encore deux offerts par la municipalité de Montchauvet.

Même si le confinement a pris fin le 11 mai, la distanciation physique a imposé l'annulation de plusieurs manifestations importantes pour notre commune : la promenade du 1er mai, la fête de la St Jean (organisées par le Comité des Fêtes), la conférence annuelle (organisée par l'assoc. du Jardin du Grand Murin) et les cours de gym, concerts ou expositions (organisés par Les Amis de Montchauvet). Et malheureusement, le repas du 14 juillet et la brocante sont aussi annulés !

Aujourd'hui, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches reste le respect des mesures barrières et de la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.



COMMÉMORATIONS DU 8 MAI

En raison du Coronavirus, les cérémonies du 75^{ème} anniversaire de la fin de la 2^{ème} guerre Mondiale en Europe se sont déroulées à huis clos, sans public.

C'est donc sous un temps clément et à 11 heures du matin que notre maire Georges Duval a déposé une première gerbe au monument aux morts sans discours ni musique et une deuxième gerbe sur le carré des 6 tombes des aviateurs Britanniques et Australien tombés sur notre sol le 8 juin 1944.



LES ASSOCIATIONS

Le Jardin du Grand murin



UNE AMAP À MONTCHAUVET : DES CHANTIERS DE PLEIN AIR QUI REDONNENT GOÛT À L'ESSENTIEL



Notre association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) est à Montchauvet, un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs de notre village et des villages alentours et une exploitation locale, la Ferme des Sources, située à l'entrée de Gambais.

Ce partenariat débouche sur un partage hebdomadaire de la récolte composée des légumes bio de la ferme. L'AMAP est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui paient à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie. Ce système fonctionne donc sur le principe de la confiance et de la responsabilité du consommateur ; il représente un circuit court de distribution et assure aux adhérent.e.s une alimentation saine.

Durant la saison, les amapiens et amapiennes se rendent volontairement au moins trois fois dans l'année sur l'exploitation pour donner un coup de mains aux maraîchers.



LES ASSOCIATIONS



En plein champ ou dans les serres si le temps s'avère trop mauvais, ils et elles désherpent les rangs de poireaux ou d'oignons, plantent des pieds de tomates, sèment les carottes, repiquent des plants de salade, arrachent les indésirables en fonction des besoins les plus urgents de l'agriculteur.

Ils partagent ensemble des moments joyeux au grand air et apprennent à prendre soin de la terre. Ces amapien.ne.s contribuent à faire vivre une économie sociale, solidaire, équitable et de proximité.

Pour nous contacter : 06 82 42 77 45
ou 06 70 71 64 47
<https://jardindugrandmurin.com>



LES ASSOCIATIONS



Les Amis de Montchauvet

Confinement oblige (ou contraint), cette année les Amis de Montchauvet ne pourront organiser ni Concert ni Exposition d'Artisanat.

Mais, désireux de faire tout de même quelque chose dans le cadre de la mise en valeur du Patrimoine, ils ont décidé d'offrir au village deux réalisations. D'une part la réhabilitation de la crèche, qui commençait à s'abîmer avec les intempéries, d'autre part l'installation d'un panneau de présentation de l'histoire du Donjon.



Les personnages de la crèche ont été restaurés par Yves BRESSAND, artiste peintre, connu des Montécalvétiens pour avoir exposé dans le village, et la structure elle-même a été réparée et consolidée par Alain CALLE, menuisier, dont l'atelier est situé à Dammartin.

Nous les remercions vivement tous les deux.

Ainsi rajeunie, la crèche est repartie pour 20 ans.

Nous projetons depuis longtemps d'offrir au village un présentoir du Donjon, voilà qui est fait.

Avec son autorisation, nous avons utilisé la fiche technique réalisée par Philippe MOINEL , pour le texte, et Olivier MOINEL , pour les illustrations. Le pupitre sera installé en bordure de la Place Louis VI le Gros, face au donjon, entre 2 marronniers , et chacun pourra apprendre beaucoup de choses très intéressantes sur la création du village du 12ème siècle en allant lire le texte et admirer les dessins.

(Nous en profitons pour rappeler que l'ouvrage « Histoire de Montchauvet » de Philippe MOINEL , édité par les Amis de Montchauvet, est toujours en vente à la mairie).



Les Amis de Montchauvet recrutent...

Nous cherchons une ou un secrétaire pour assurer l'information et la communication de l'Association auprès des adhérents, des montécalvétiens et de toute personne ou public extérieurs , susceptibles d'être intéressés par nos activités.

C'est une occupation vivante, variée, facile à assurer dans le cadre d'une équipe d'animation amicale . Il suffit d'avoir un ordinateur et de savoir se servir d'un logiciel de communication pour fabriquer les tracts ou affichettes nécessaires à l'information.

Si besoin est, un logiciel Publisher est à notre disposition à la mairie de Montchauvet.

Contact : Alain Balaesque, président, 01 30 93 48 21.



LES ASSOCIATIONS



Superbe ambiance
pour cette soirée Aligot



Les spécialistes du tirage de l' Aligot



Un petit tour
sur la piste
de danse



Merci à tous pour cette soirée conviviale

Nous serons heureux de vous retrouver lors de nos prochaines
manifestations

LES BUS À MONTCHAUVET

A Montchauvet ce sont près de 20 dessertes de bus par jour qui permettent à ceux qui ne sont pas motorisés de se déplacer :

Circuit Spécial Scolaire (CSS) ⁽¹⁾ – Dammartin Ecole « Georges Bruhat » – Carte Scol'R 24€/an ⁽¹⁾
Le Circuit Spécial Scolaire relie Flins-Neuve-Eglise et Montchauvet à l'Ecole « Georges Bruhat » de Dammartin-en-Serve. Il est réservé aux enfants de maternelle et du primaire.

Ligne 89 ⁽²⁾ – Bréval Collège « Les Nénuphars » ou Gare SNCF – Carte Imagin'R 200€/an ⁽¹⁾ pour les collégiens, Tickets ou Pass Navigo pour les autres.
La ligne 89 est ouverte à tous les voyageurs et permet de rejoindre la gare SNCF de Bréval qui dessert Paris Saint-Lazare.

Ligne 90 ⁽²⁾ – Magnanville Lycée « Senghor » – Carte Imagin'R 350€/an ⁽¹⁾ pour les lycéens, Tickets ou Pass Navigo pour les autres.

Ligne 02 ⁽³⁾ – Montfort-L'Amaury via Orgerus Gare SNCF – Tickets ou Pass Navigo
La ligne 02 propose un parcours entre Dammartin-en-Serve et Montfort-L'Amaury

Transport à la Demande (TàD) «Houdan-Montfort»⁽⁴⁾ – Houdan Centre-ville via Gare SNCF – sur réservation du mardi au vendredi de 9h30 à 15h30 et le samedi de 9h à 19h, toute l'année sauf en août – Tickets ou Pass Navigo

Le TàD Houdan-Montfort permet de rejoindre, depuis l'arrêt « Côte Lainée », les points d'intérêts suivants :

- Gare SNCF de Houdan,
- Piscine de Houdan à l'arrêt « Zac de la Prévôté »,
 - Centre-ville et l'hôpital de Houdan à l'arrêt «Remparts»,
- Carrefour de Houdan à l'arrêt « Vignes »,
- Intermarché de Maulette à l'arrêt «Place du Moulin».

Des dépliants sur le Transport à la Demande (TàD) sont disponibles en Mairie.



(1) Inscription en ligne sur www.iledefrance-mobilites.fr

(2) Toutes les dessertes de la ligne sur www.combus.fr ou au 01 30 94 34 22

(3) Toutes les dessertes de la ligne sur www.transdev-idf.com ou au 01 30 46 96 60

(4) Toutes les infos et réservations sur tad.idfmobilites.fr ou au 09 70 80 96 63

(5) En période scolaire uniquement.

		Ligne									
		89	02	02	90	89	02	CSS	89	90	TàD
		LàV	LàV	LàV	LàS ⁽⁵⁾	LàV ⁽⁵⁾	LàV	LMJV ⁽⁵⁾	LàV ⁽⁵⁾	LMJV ⁽⁵⁾	MàS
Montchauvet	Haut	6:21			7:36	8:00		8:15	8:40	8:45	
	Bas - Cote Lainée	6:22	7:00	7:35	7:38	8:01	8:05		8:41	8:46	Sur réservation
Dammartin	Ecole	6:27			7:42	8:05		8:20	8:46	8:49	
Bréval	Gare SNCF	6:57									
	Collège					8:15			9:18		
Magnanville	Lycée				8:00					9:10	
Orgerus	Gare SNCF		7:35	8:10			8:40				
Houdan	5 arrêts										+30min

		Ligne												
		89	89	90	89	02	CSS	90	89	02	90	02	89	TàD
		Me ⁽⁵⁾	Me ⁽⁵⁾	Me ⁽⁵⁾	LMJV ⁽⁵⁾	LàV	LMJV ⁽⁵⁾	LMJV ⁽⁵⁾	LàV	LMJV ⁽⁵⁾	LàV	LàV	LàV	MàS
Houdan	5 arrêts													Sur réservation
Orgerus	Gare SNCF					15:58				16:58		17:58		
Magnanville	Lycée			13:05										
Bréval	Gare SNCF												18:38	
	Collège	11:35	12:35		16:05			17:00	17:05		18:05			
Dammartin	Ecole					16:30								
Montchauvet	Bas - Cote Lainée	12:02	13:02	13:27	16:32	16:33		17:22	17:32	17:33	18:27	18:33	19:13	
	Haut	12:03	13:03	13:28	16:33		16:40	17:23	17:33		18:28		19:15	+30min

INFORMATIONS DIVERSES

Annulation de la Brocante et Marché Gourmand du 13 septembre 2020



Au vu de la conjoncture, pour des raisons sanitaires évidentes et par rapport à la difficulté de faire respecter les gestes barrières (distanciation entre visiteurs, port du masque, lavage des mains, ...), le Comité des Fêtes préfère ne pas prendre de risque et annule cette manifestation par mesure de sécurité pour le bien de tous.

Nous comptons sur votre compréhension dans cette situation exceptionnelle et vous attendons avec impatience le 2^{ème} dimanche de septembre 2021 pour vous retrouver sur la brocante et le marché gourmand dans une bonne ambiance.

PARTICIPATION CITOYENNE

Une convention de participation citoyenne a été signée entre la Préfecture, la Gendarmerie Nationale et la Commune. Cette démarche vise à dissuader les auteurs de méfaits de venir agir dans notre commune en incitant les habitants à porter une attention particulière sur leur voisinage et à

rapporter les faits et gestes suspects et les présences inhabituelles au village.

Des panneaux posés aux entrées du village, préviennent de notre démarche de vigilance accrue.

Notre référent, Fabrice Orgeas (tel: 06 75 55 15 96), est à votre écoute

et est l'interlocuteur privilégié entre nous et la Gendarmerie pour faire remonter les informations concernant la sécurité des biens et des personnes.

Si vous êtes témoins d'infractions ou de délits, n'intervenez pas et appelez le 17.

RESPECTEZ LA SIESTE DE VOS VOISINS !

Pour ceux qui les auraient oubliés, nous rappelons les horaires au cours desquels les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants peuvent être effectués :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30.
- les samedis : de 9h à 12h et 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

SIEED

RAPPEL : Les masques, mouchoirs et gants doivent être dans des sacs fermés et dans la poubelle à couvercle vert.

MAIRIE

La Mairie sera fermée du 1er août au 24 août.



Tu as 17ans ou plus ? Envie de vivre une grande aventure personnelle et collective ?
De partager des moments d'action et de rire en équipe ?
De te révéler, de t'enrichir et de transmettre ?
De bénéficier d'une formation complète au BAFA ?

L'association Scouts et Guides de France est accueillante pour toutes et tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. Retrouve-nous aux forums des associations de Dammartin, Longnes ou Bréval en septembre ou contacte-nous :

Rachel DOR
& Thibaud CATALAN
Responsable de Groupe Saint
André - Bréval Dammartin
06 85 72 99 44 & 06 86 36 65 32
scouts.breval@gmail.com



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE MONTCHAUVET

Tél. 01 30 93 43 59
Courriel: m.montchauvet@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :
Lundi et Jeudi 17h30 à 18h30
Samedi 10h30 à 11h30

CCPH - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS

Président : Jean-Jacques MANSAT
22 Porte d'Épernon
78550 Maulette
Tél. 01 30 46 82 80
Fax. 01 30 46 15 75
Site : www.cc-payshoudanais.fr

DÉPUTÉ

Bruno MILLIENNE
Tél. 01 34 75 52 14
Permanence à Maule :
2, route d'Herbeville
De 15h à 19h du lundi au vendredi
et de 9h à 13h le samedi, jour de présence du député
Courriel : bruno.millienne@assemblee-nationale.fr

SÉNATEUR

Sophie PRIMAS
Aubergenville
Tél. 01 30 90 45 05 ou 88
Courriel : sophieprimas@orange.fr

PHARMACIES

DAMMARTIN :
COPIN-MARZOCCHI
Tél. 01 30 42 51 17
de 9h à 12h et 14h30 à 19h
sauf samedi, fermeture à 18h
Fermé le lundi matin et le dimanche

SEPTEUIL :
Tél. 01 30 93 40 24
Fax. 01 34 97 06 47
Ouvert tous les jours
de 9h à 12h30 et 14h30 à 19h30
sauf samedi, fermeture à 17h30
Fermé le dimanche.

URGENCES

MÉDECIN :
le 15 depuis un poste fixe
le 112 depuis un portable
Hôpital de Mantes : 01 34 97 40 00
Hôpital de Houdan : 01 30 46 18 00

Urgence GAZ : 0 800 47 33 33
24h/24 et 7j/7
Pompiers : le 18
Police : le 17
Gendarmerie Septeuil : 01 34 97 28 70

Référent sécurité à Montchauvet :
Fabrice Orgeas : 06 75 55 15 96

Accueil sans-abris : le 115
Défenseur des enfants : le 119
Violences conjugales : le 3919
Solidarité vieillesse : 01 39 55 58 21
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

LA POSTE

SEPTEUIL :
Lundi à vendredi : 9h-12h et 14h30-17h
Levée du courrier : 16h
Samedi : 9h-12h
Levée du courrier : 11h30

DAMMARTIN :
Lundi à vendredi : 14h30 à 17h
Levée du courrier : 16h
Samedi: 9h à 12h
Levée du courrier : 11h30

Plus d'informations :
Tel: 08 99 10 03 44

ALLOCATIONS FAMILIALES

MANTES LA JOLIE : 08 10 25 78 10
Site Internet : www.caf.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Madame PLANTECOSTE à Houdan
Tél. 01 30 46 82 00
reçoit sur rendez-vous
vient aussi à domicile

SÉCURITÉ SOCIALE

CPAM des Yvelines
78085 Yvelines CEDEX 9
Tél. 36 46

PÔLE EMPLOI (ASSEDIC + ANPE)

MANTES LA JOLIE :
2bis Bld Calmette - Tél. 39 49

DÉFENSEUR DES DROITS

MANTES LA JOLIE Sous-Préfecture
Jean-René THIBAUD
Tél. 01 30 92 22 51
mercredi de 9h à 15h
sur rendez-vous

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Daniel JEANTELET
Tél. 06 04 05 98 71 - 01 30 88 10 01
Permanence à la Mairie de Houdan le
vendredi matin

HÔTEL DES IMPÔTS

MANTES LA JOLIE :
1 place Jean Moulin
Tél. 01 34 79 49 00

TRÉSOR PUBLIC

LONGNES : place Fabian
Tél. 01 30 42 48 20

FRANCE SERVICES

Lieu unique d'accès à un panier de services publics.

THOIRY : 1 place de la Fontaine
Tél. 01 34 94 77 39

SERVICE RELIGIEUX

Groupement paroissial de Bréval :
Père Olivier LAROCHE
Tél. 01 34 78 31 66

Messes à Montchauvet à 18h30, le samedi, veille du troisième dimanche des mois de janvier, avril, juillet, octobre.